



## **COMPTE RENDU RÉUNION DU CCAS DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020 A 18 H 30**

**Présent(e)s :** Florent DE WILDE, Danielle HURÉ, Jean Manuel GERARD, Véronique MANTECON, Michaël BOURDON, Emilie GANZIN, Marie-Claire VAN KEMPEN, Christian FRANK, Claude LOISEAU, Michèle CASSON, Marie-Claire LACHAUD, Béatrice SOULÉ PÉRÉ, Nicole VIGNIER

**Absent(e)s représenté(e)s :** Odette CAMUS donne pouvoir à Nicole VIGNIER

**Absent(e)s excusé(e)s :** Jean-Michel CAZEAUX

**Secrétaire de séance :** Claude LOISEAU

**Date de convocation :** 8 septembre 2020

### **Ordre du jour :**

- Approbation du dernier compte-rendu de Conseil de CCAS
- Point sur le suivi des dossiers
- Création d'une commission logement
- Point sur les délibérations en cours
- Repas des aînés
- Point sur le plan canicule
- Mobilité : préparation d'une convention avec les taxis
- Octobre rose
- Marché de Noël : action du CCAS
- Permanences CPAM et conciliateur de justice, proposition de rendez-vous avec l'assistante sociale de la Maison du Département
- Avenir du vestiaire municipal
- Questions diverses

### **Approbation du dernier compte-rendu de Conseil de CCAS**

Monsieur le Président lit le compte-rendu.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Point sur le suivi des dossiers**

Un point sur le suivi des dossiers est effectué par madame la vice-présidente. Elle présente les 18 interventions qu'elle a accomplies, accompagnée à chaque fois d'un membre du Conseil d'Administration, notamment Nicole Vignier, Danielle Huré, Béatrice Soulé Péré, Marie-Claire Lachaud, Michaël Bourdon et Christian Frank.

Ils ont majoritairement rencontré des personnes âgées rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives.

Monsieur le Président explique qu'il a validé une dépense par délégation : une nuit d'hôtel à Montargis pour un jeune militaire qui s'était perdu sur la commune de Châtillon-Coligny. Ce sont les gendarmes qui ont accompagné cette personne à Montargis. Nous n'avions pas de logement d'urgence à lui proposer.

## **Création d'une commission logement**

La commune de Châtillon-Coligny dispose de plusieurs logements municipaux et de logements attribués par les bailleurs sociaux tels que Valloire Habitat et Logemloiret.

Il est utile de constituer une commission logement afin de procéder aux études des demandes de logements et aux propositions de logements.

Monsieur le Président propose que cette commission soit constituée de 2 membres élus, 2 membres nommés et un personnel administratif.

Sont présentés et nommés à l'unanimité : Véronique MANTECON, Michaël BOURDON, Béatrice SOULÉ PÉRÉ, Marie-Claire LACHAUD et Séverine CLAIR.

Monsieur le Président évoque le problème d'un logement communal non vidé par l'ancien locataire. Il souhaite faire appel à un huissier de justice.

## **Point sur les délibérations en cours**

Madame la vice-présidente présente les différentes délibérations en cours de validité.

- Aide à l'apprentissage :

Une aide de 100 euros la 1<sup>ère</sup> année puis de 80 euros les 2 années suivantes est octroyée aux apprentis en CAP, BEP et Bac Pro en alternance.

Les membres décident à l'unanimité de maintenir cette aide.

- Aide au chauffage :

Une aide de 450 euros par an et par personne est octroyée pour les + de 60 ans ayant moins de 465 euros de revenus mensuels par personne vivant au foyer.

Cette aide n'est plus actuelle car les aides du FUL permettent de régler des factures d'énergie. L'aide du FUL ne peut pas dépasser 500 euros par an et la personne ne doit pas avoir de dette en cours.

Cette aide au chauffage devra être réétudiée voire supprimée et les cas seront traités au fur et à mesure de la réception des dossiers.

- Téléassistance :

Une aide de 30 euros est octroyée sur présentation de la facture d'installation.

Les membres décident à l'unanimité de maintenir cette aide.

- Aide aux transports :

Les différentes aides octroyées sont :

- 5 euros pour un ticket de bus aller/retour,
- 10 euros pour un accompagnant afin de financer le coût de l'essence,
- 50 % du coût d'une facture de taxi.

Madame la vice-présidente met en avant les chèques Sortir + à chacun de ses entretiens avec les administrés rencontrant des problèmes de mobilité.

Monsieur le Président trouve intéressant de valoriser les chèques Sortir + ainsi que de développer un partenariat avec les taxis. Il s'est par exemple rendu chez une personne ne disposant pas de moyen de locomotion et qui, si elle avait eu une aide pour le paiement d'un taxi, aurait pu rendre visite à son mari à l'EHPAD de Briare.

Il est convenu qu'une réunion de travail aura lieu sur le thème de la mobilité afin d'établir une convention mobilité avec les taxis. Les membres retenus pour cet atelier sont Véronique Mantecon, Nicole Vignier, Michèle Casson et Jean Manuel Gerard.

- Il est évoqué l'aide au permis.

Une première réflexion avait été menée par l'ancien Conseil : éventuellement une aide de 500 euros par demandeur.

- Concernant l'aide aux énergies :

L'ancien Conseil souhaitait revoir les conditions d'attribution et notamment abonder les chèques énergie. Selon monsieur le Président, le CCAS ne peut pas se permettre une telle dépense.

### **Repas des aînés**

Monsieur le Président propose que, du fait de cette année exceptionnelle liée à la Covid-19, le repas des aînés n'ait pas lieu. Il n'y aura qu'une livraison de colis.

Nicole Vignier, Marie-Claire Lachaud et Claude Loiseau disent qu'il faut demander à Super U et madame Paysé un devis pour la préparation de ces colis.

Monsieur le Président propose qu'un groupe de travail se penche sur la préparation de ces colis.

### **Point sur le plan canicule**

Le plan canicule a été déclenché le 6 août 2020. Plusieurs membres du CCAS se sont répartis la liste des personnes inscrites et les ont contactées. Ils ont également rendu visite à domicile à ceux qui ne répondaient pas et les personnes âgées.

Madame la vice-présidente a fait le point avec les aides à domicile afin de répertorier les personnes vulnérables qui ne se seraient pas inscrites sur la liste. Avec Béatrice Soulé Péré, le samedi, elles ont rendu visite à ces personnes pour les conseiller et leur ont apporté des brumisateurs.

Monsieur le Président remercie les membres pour leur investissement.

### **Mobilité : préparation d'une convention avec les taxis**

Ce sujet a été évoqué dans le point sur les délibérations en cours. Une réunion de travail va avoir lieu.

### **Octobre rose**

Pour préparer cet événement, une commande d'affiches, de guides et de ballons a été passée auprès du Comité Féminin du Loiret. Madame la vice-présidente explique que la mairie est décorée tous les ans. Des filtres de couleur rose ont été collés sur les lumières des projecteurs au sol afin d'illuminer la mairie en rose. Madame la vice-présidente, Marie-Claire Van Kempen et Emilie Ganzin vont confectionner des nœuds en tissu pour cette occasion.

Madame la vice-présidente propose qu'un stand soit tenu sur le marché du vendredi matin.

Qui souhaite tenir le stand ? Objectif de ce stand : être informées par un professionnel de santé, comme madame Casanova ou madame Robert. Monsieur Loiseau propose que ce soit uniquement des femmes qui conseillent.

Monsieur le Président explique qu'il faut être vigilant dans ce genre de situation car on touche au domaine de la santé. De plus, cette manifestation tient plus du ressort de la Commune et non du CCAS.

### **Marché de Noël : action du CCAS**

Au vu de la situation sanitaire actuelle, si le marché de Noël est maintenu, le CCAS tiendra un stand, comme chaque année.

Il va falloir nommer de nouveaux régisseurs pour encaisser les recettes des ventes de boissons et éventuellement de crêpes.

Danielle Huré est en charge de l'organisation du marché de Noël au niveau de la Commune. Il devrait avoir lieu le dimanche 20 décembre.

### **Permanences CPAM et conciliateur de justice, proposition de rendez-vous avec l'assistante sociale de la Maison du Département :**

Une permanence de l'assistante sociale du Département se tient tous les mardis, dans un bureau de la mairie, uniquement sur rendez-vous.

Le conciliateur tiendra une permanence tous les 3<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois à la mairie.

La permanence de la CPAM se tiendra les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> vendredis dans un bureau de la mairie.

### **Avenir du vestiaire municipal :**

Il est envisagé que le vestiaire municipal passe sous forme associative, soit une association nouvelle ou une section de la recyclerie.

### **Questions diverses :**

Il n'y a pas de questions diverses, elles ont été posées au fur et à mesure de la réunion.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20h.

M. Claude LOISEAU  
Secrétaire de séance

M. Florent DE WILDE  
Président du CCAS de Châtillon-Coligny